



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire du Pays Vendômois

Fiche-Action n°1.10 : Réseau de chaleur Bois Communal

Dernière date de mise à jour : 17/11/2020

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Commune de DROUÉ

Nom, prénom, fonction : **Mme Catherine Monnier, Maire de la commune**

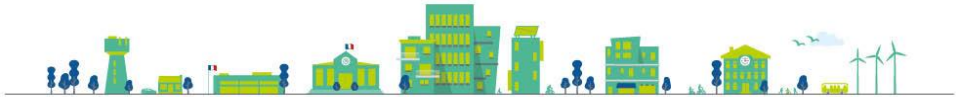
L'action en un mot

L'action consiste à installer une chaufferie fonctionnant à la plaquette bois pour alimenter en chauffage la mairie, des salles associatives, des logements et le local de la poste.

Description détaillée

La commune de Droué a lancé en 2017 une réflexion sur les consommations de chauffage de son patrimoine bâti. Cette réflexion a abouti à l'installation d'une chaufferie plaquettes bois en 2018 sur le site du groupe scolaire. Après une année de fonctionnement qui ont permis des économies de chauffage très importantes, le conseil municipal a souhaité reproduire cette opération pour un groupe de bâtiments situés en centre bourg.

Un accompagnement du conseiller Energie Partagé du Pays Vendômois et de l'Association Bois Energie 41 a permis d'arrêter le projet en 2019. Il comprend l'installation de 2 chaudières plaquettes dans l'ancien préau de l'école aménagé en chaufferie, la création d'un réseau de distribution de chaleur qui alimentera la mairie, l'ancienne école, des salles associatives, le local de la Poste et des logements en location et l'installation d'émetteurs de chauffage pour les logements et les salles associatives. Une étude de faisabilité est en cours pour définir précisément les caractéristiques techniques des systèmes à installer et les cheminements de réseau. Cette installation permettra de substituer des systèmes de chauffage fonctionnant au fioul et au gaz très générateurs de GES ou à l'électricité très onéreuse. La production de chaleur est estimée à 194 MWh et permettra d'éviter l'émission de 51 tonnes équivalent CO₂.



Calendrier prévisionnel

Le démarrage des études techniques et de faisabilité ont démarré en juillet 2020 (bureau d'études missionné en juin). Les consultations d'entreprises se feront en décembre pour un démarrage des travaux premier trimestre 2021 et une mise en service prévue pour septembre 2021



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
La commune de Droué	Porter le projet de réalisation			
Le Pays Vendômois	Conseiller la collectivité sur les aspects techniques et financiers du projet (flécher les dispositifs de financement possibles) et l'accompagner sur toute la durée de vie du projet (durant les études préalables, la réalisation et le suivi après mise en service),	Tout au long du projet	En cours	Accompagnement sur les études d'avant-projet
Association Bois Energie 41	Produire une note d'opportunité comme document d'aide à la décision pour la collectivité, accompagner et conseiller la collectivité sur toute la durée de réalisation du projet (études complémentaires, suivi travaux, suivi après mise en service)	Tout au long du projet	En cours	Accompagnement sur les études d'avant-projet
L'ADEME	Financer les études préalables avant réalisation à hauteur de 60% (17 676 € sur 29 460 € TTC)	Acquis	Acquis	
Bureau d'études CEBI45	Réaliser l'étude de faisabilité et la maîtrise d'œuvre du projet	Novembre/décembre 2020	En cours	Restitution des études avant-projet. Lancement de la consultation d'entreprises
L'Etat	Prendra en charge 75 711 € du coût d'investissement évalué à 252 370 € dans le cadre de la DETR	Acquis	Acquis	
l'ADEME et la Région (COT EnR)	Prendra en charge 45% du coût du projet (113 570 € sur base 252 370 TTC)		A discuter	Validation par le comité de programmation de l'ADEME/Région



Budget prévisionnel

Montant total : 29 460 € TTC d'études et 252 370 TTC de travaux

Description des coûts : Les dépenses comprennent les études de faisabilité et de conception, la maîtrise d'œuvre, les coûts d'aménagement de la chaufferie, du silo, l'installation des équipements de production de chauffage, la création du réseau de distribution et l'installation des émetteurs à eau dans les salles associatives et les logements.

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2020	2021	2022	2023
L'ADEME	60% des études préalables de conception (17 676€ sur 24 550 € HT)	17 676 €			
L'ADEME et la Région Centre Val de Loire	113 570 € au titre du COT EnR déployé par le Pays Vendômois		91 570 €	22 000 €	
L'Etat	75 711 € au titre de la DETR		75 711 €		

Objectifs et évaluation

A minima 1 indicateur de résultat à l'horizon de la fin du contrat et détailler annuellement les objectifs intermédiaires si c'est possible

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2021
Emissions GES évitées			51 T equi CO ₂
Economie d'énergie		33 MWh	
Création d'emplois			
Puissance chaudière			2 X 60 kW
Production annuelle d'énergie	Compteur d'énergie à installer	194 MWh	
Surface artificialisée			